



FORMATION DU PERSONNEL : EXERCICE D'ÉVACUATION

- INCP02

(Type de bâtiments concernés : ERP et ERT)

Formation obligatoire



Le Code du travail (Art. R. 4141-2) et le Code de la construction et de l'habitation (règlement de sécurité des établissements recevant du public) imposent aux employeurs et exploitants de former le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie, notamment concernant les procédures d'évacuation.



PROGRAMME

Le feu et la prévention

- Les principales causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les objectifs de la prévention
- Le contexte réglementaire

Protection, alarme et alerte des secours

- La protection individuelle face à un incendie
- Les moyens d'alarme et d'alerte
- Prévenir et accueillir les secours

Exercice d'évacuation sur site

- La procédure d'évacuation du site
- Organisation d'un exercice d'évacuation
- Débriefing en salle



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le mécanisme de développement d'un feu
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Savoir agir devant un début d'incendie
- Savoir procéder à l'évacuation en appliquant les consignes



PUBLIC CONCERNÉ

Les membres du personnel



DURÉE

2,5 heures de formation

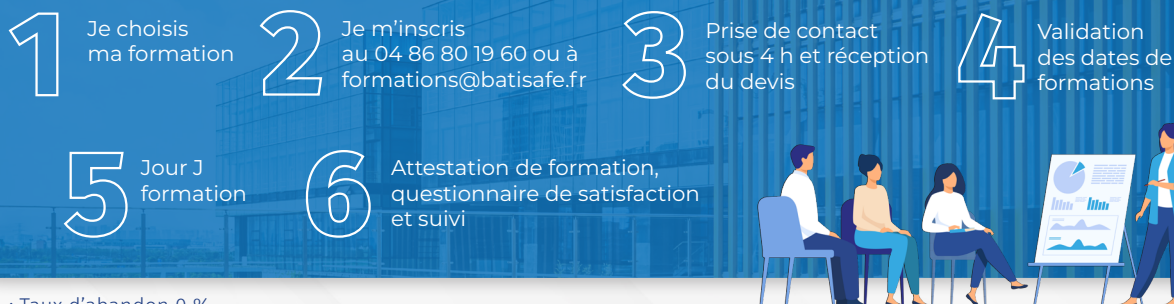
Pour tout renseignements
contactez le **04 86 80 19 60**
ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée

Laura NARROS

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

| Moyens humains | Moyens techniques | Évaluation |
|---|---|---|
| Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers. | Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause. | Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session. |

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

| À distance | | |
|-------------|--------------|--------------|
| Intra/Inter | Durée (jour) | Tarif (€ HT) |
| Inter | 1 jour | 590 € HT |
| Inter | 2 jours | 950 € HT |
| Intra | sur demande | |

| Présentiel | | |
|-------------|--------------|--------------|
| Intra/Inter | Durée (jour) | Tarif (€ HT) |
| Inter | 1 jour | 750 € HT |
| Inter | 2 jours | 1100 € HT |
| Inter | 3 jours | 1 650 € HT |
| Intra | sur demande | |

38
formations

213
personnes formées
en 2020

100%
de stagiaires satisfaits
en 2020

8,9/10
de satisfaction
en 2020